



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 septembre 2020

n° 093-20 C

Objet : *RS - Marché de construction d'un bassin de stockage-restitution des eaux unitaires par temps de pluie et des réseaux associés sur la commune de Chambéry - Approbation de l'avenant 2 au lot n° 1 relatif au bassin de stockage*

- date de convocation le 04 septembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi dix septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, espace Colombe, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 62

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Xavier Dullin - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Cyndie Picot - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Christèle Blambert - Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Brigitte Bochaton à Bruno Stellan - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Jean-Pierre Casazza - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dantin à Xavier Dullin - de Julien Donzel à Josette Rémy - de Christelle Favetta-Sieyes à Isabelle Dunod - de Sandrine Garcin à Christophe Richel - de Guy-Pierre Martin à Sylvie Koska - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Gaetan Pauchet à Jimmy Bâabâa - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Damien Regairaz à Cécile Trahand - de Alain Saurel à Michel Dyen - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 5

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Corine Wolff

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 10 septembre 2020

délibération n° 093-20 C

objet **RS - Marché de construction d'un bassin de stockage-restitution des eaux unitaires par temps de pluie et des réseaux associés sur la commune de Chambéry - Approbation de l'avenant 2 au lot n° 1 relatif au bassin de stockage**

Daniel Rochaix, chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que le marché n° F17084, relatif à la construction d'un bassin de stockage-restitution des eaux unitaires par temps de pluie et des réseaux associés sur la commune de Chambéry (lot n°1 : bassin de stockage), a été attribué au groupement d'entreprises Solétanche Bachy France / Mauro BTP / Famy / SOC / Perrin Electric, pour un montant total de 6 800 000 € HT.

Le marché comprend deux phases :

- phase A : études d'exécution,
- phase B : travaux.

Un premier avenant d'un montant de 87 211,48 € HT a pris en compte les coûts supplémentaires engendrés par des modifications survenues pendant le déroulement de la phase A.

L'avenant n° 2 a pour objet d'intégrer :

- les modalités de surveillance du filtre à charbon actif et de mise en place de la résine de protection sur les voiles béton de la cuve,
- les demandes complémentaires de Grand Chambéry (préparation de l'inauguration de l'ouvrage, intégration de la vanne d'isolement sur le cadre de déversement vers la Leysse, modification du projet d'aménagement de la cour technique du BSR...),
- les prestations supplémentaires d'anticipation des futurs travaux de voirie (remplacement du tout-venant initialement prévu par des matériaux de carrière GNT 0/20 pour préserver l'étanchéité mise en place sur la dalle de couverture),
- les adaptations nécessaires compte tenu des interfaces avec les travaux avoisinants (voiries nouvelles, réhabilitation du magasin Leclerc, construction du pont sur la Leysse, raccordement fibre optique...),
- les surcoûts liés à la crise sanitaire de Covid-19,
- la prolongation du délai de réalisation de la phase B du marché.

L'avenant n° 2 s'élève à 118 121,89 € HT, ce qui représente une augmentation de 1,74 % du montant initial du marché.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu le marché F17084,

Vu le décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'avenant n° 2 au marché F17084,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 093-20 C

Objet de l'acte : RS - Marché de construction d'un bassin de stockage-restitution des eaux unitaires par temps de pluie et des réseaux associés sur la commune de Chambéry - Approbation de l'avenant 2 au lot n° 1 relatif au bassin de stockage

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 10 septembre 2020

Annexe(s) : avenant 2

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200910-lmc1H24072H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24072H1

Date de transmission en Préfecture : 15 septembre 2020

Date de réception en Préfecture : 15 septembre 2020

Période d'affichage : du au